



CABINET SANDEVOIR

11 GRAND PLACE - 59100 ROUBAIX

TEL. 03.20.66.90.63 – FAX. 03.20.45.15.82 – SANDEVOIR@FREE.FR

WWW.CABINET-SANDEVOIR.COM

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ASL MINIPARC

DU 06 AVRIL 2018

Après émargement de la feuille de présence, les 3 copropriétaires sur 5 présents et représentés totalisent 78820 tantièmes sur 99520.

DECISIONS

1° Constitution du Bureau

Après appel de candidatures, l'Assemblée Générale procède à la constitution de son bureau et élit :

M. Poteaux Président de séance

M. Druelle Secrétaire

ADMINISTRATION DE BIENS – SYNDIC DE COPROPRIETES
AGENCE IMMOBILIERE, MANDATAIRE EN VENTE DE FONDS DE COMMERCE
SOCIETE EN NOM COLLECTIF - R.C. ROUBAIX 309.802.221.77.B.52 - SIRET 309.802.221.00015
TVA N° FR11309802221



CABINET SANDEVOIR

11 GRAND PLACE - 59100 ROUBAIX

TEL. 03.20.66.90.63 – FAX. 03.20.45.15.82 – SANDEVOIR@FREE.FR

WWW.CABINET-SANDEVOIR.COM

Approbation à l'unanimité des présents et représentés

2° Approbation des comptes de l'exercice du 01/01/16 au 31/12/16

Dépenses : 25 583.95 euros

Fonds appelés : 27800 euros

Excédant : 2216.05 euros

Le budget 2016 est tenu.

Approbation à l'unanimité des présents et représentés

3° Approbation des comptes de l'exercice du 01/01/17 au 31/12/17

Dépenses : 26 922.94 euros

Fonds appelés : 27 800 euros

Excédant : 877.06 euros

Le budget 2017 est tenu.

ADMINISTRATION DE BIENS – SYNDIC DE COPROPRIETES
AGENCE IMMOBILIERE, MANDATAIRE EN VENTE DE FONDS DE COMMERCE
SOCIETE EN NOM COLLECTIF - R.C. ROUBAIX 309.802.221.77.B.52 - SIRET 309.802.221.00015
TVA N° FR 11309802221



CABINET SANDEVOIR

11 GRAND PLACE - 59100 ROUBAIX

TEL. 03.20.66.90.63 – FAX. 03.20.45.15.82 – SANDEVOIR@FREE.FR

WWW.CABINET-SANDEVOIR.COM

Approbation à l'unanimité des présents et représentés

4° Contrat du directeur de l'ASL

Le Cabinet SANDEVOIR est reconduit dans ses fonctions pour une durée de deux ans, jusque l'assemblée générale statuant sur les comptes 2019 (30/06/20 au plus tard).

La mission, les honoraires et les modalités de gestion du directeur de l'ASL sont ceux définis dans le contrat du directeur de l'ASL, approuvé lors de la précédente AG, tous termes, prix et conditions restant inchangés.

L'assemblée générale désigne M. Poteaux pour signer le contrat du directeur de l'ASL, adopté au cours de la présente réunion.

Approbation à l'unanimité des présents et représentés

5° Budgets prévisionnels 2018 et 2019

Les budgets prévisionnels au titre des charges courantes pour les exercices 2018 et 2019 sont proposés à 27800 €.

Approbation à l'unanimité des présents et représentés

ADMINISTRATION DE BIENS – SYNDIC DE COPROPRIETES
AGENCE IMMOBILIERE, MANDATAIRE EN VENTE DE FONDS DE COMMERCE
SOCIETE EN NOM COLLECTIF - R.C. ROUBAIX 309.802.221.77.B.52 - SIRET 309.802.221.00015
TVA N° FR11309802221



CABINET SANDEVOIR

11 GRAND PLACE - 59100 ROUBAIX

TEL. 03.20.66.90.63 – FAX. 03.20.45.15.82 – SANDEVOIR@FREE.FR

WWW.CABINET-SANDEVOIR.COM

6° Désignation du comité syndical

Sont candidats au comité syndical :

- M. Cliche
- M. Poteaux (SCI Immobi)

En vertu de quoi l'assemblée générale désigne en qualité de membres du comité syndical, et ce pour une durée d'un an.

- M. Cliche
- M. Poteaux (SCI Immobi)

Approbation à l'unanimité des présents et représentés

7° Consultation du comité syndical

L'assemblée générale décide de fixer à 1000,00 € le montant des marchés de travaux et contrats de fournitures à partir duquel la consultation du comité syndical par le directeur de l'ASL est obligatoire.

Approbation à l'unanimité des présents et représentés

ADMINISTRATION DE BIENS – SYNDIC DE COPROPRIETES
AGENCE IMMOBILIERE, MANDATAIRE EN VENTE DE FONDS DE COMMERCE
SOCIETE EN NOM COLLECTIF - R.C. ROUBAIX 309.802.221.77.B.52 - SIRET 309.802.221.00015
TVA N° FR11309802221



CABINET SANDEVOIR

11 GRAND PLACE - 59100 ROUBAIX

TEL. 03.20.66.90.63 – FAX. 03.20.45.15.82 – SANDEVOIR@FREE.FR

WWW.CABINET-SANDEVOIR.COM

8° Comité syndical : Mise en concurrence des contrats et marchés

L'assemblée générale décide de fixer à 1000,00 € le montant des marchés de travaux et contrats de fournitures à partir duquel une mise en concurrence est obligatoire.

Ce montant sera valable jusqu'à ce qu'une nouvelle assemblée générale statue sur cette question.

Approbation à l'unanimité des présents et représentés

9° Modalités de consultation des pièces justificatives des charges de copropriété

L'assemblée générale décide que les propriétaires qui le souhaitent pourront consulter les comptes et pièces justificatives des charges :

- 15 jours avant la prochaine tenue de l'assemblée générale
- du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 14h à 17h

Approbation à l'unanimité des présents et représentés

ADMINISTRATION DE BIENS – SYNDIC DE COPROPRIETES
AGENCE IMMOBILIERE, MANDATAIRE EN VENTE DE FONDS DE COMMERCE
SOCIETE EN NOM COLLECTIF - R.C. ROUBAIX 309.802.221.77.B.52 - SIRET 309.802.221.00015
TVA N° FR11309802221



CABINET SANDEVOIR

11 GRAND PLACE - 59100 ROUBAIX

TEL. 03.20.66.90.63 – FAX. 03.20.45.15.82 – SANDEVOIR@FREE.FR

WWW.CABINET-SANDEVOIR.COM

10° Travaux à envisager

Il est demandé de porter attention à la partie arrière du bâtiment 2, côté Lakanal.

Il sera demandé à DT Enseignes, dans la zone, de refaire la signalétique.

Le directeur de l'ASL devra obtenir les noms de tous les locataires pour cette mise à jour.

Le choix du pavage a été fait (photo ci-jointe : Pavage Rosé-rouge en 15*15*6).

Un chiffrage de la fermeture des rues sera fait (devis à demander à Carton et à SMF).

Le directeur de l'ASL devra demander à Dordogne une réduction de 10 % sur son devis d'élagage.

Pour le local poubelles, il faut refaire le sol en béton et mettre des parclozes sur les murs.

Approbation à l'unanimité des présents et représentés

11° Questions diverses

Le directeur de l'ASL rappelle que les documents sont consultables sur extranet :

- Lien internet: <http://www.alur.cabinet-sandevoir.com/index.html>
- Numéro identifiant : 13
- Mot de passe : okn762

ADMINISTRATION DE BIENS – SYNDIC DE COPROPRIETES
AGENCE IMMOBILIERE, MANDATAIRE EN VENTE DE FONDS DE COMMERCE
SOCIETE EN NOM COLLECTIF - R.C. ROUBAIX 309.802.221.77.B.52 - SIRET 309.802.221.00015
TVA N° FR11309802221



CABINET SANDEVOIR

11 GRAND PLACE - 59100 ROUBAIX

TEL. 03.20.66.90.63 – FAX. 03.20.45.15.82 – SANDEVOIR@FREE.FR

WWW.CABINET-SANDEVOIR.COM

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE

Rappel de l'article 42 al. 2

« Les actions qui ont pour objet de contester les décisions des assemblées générales doivent, à peine de déchéance, être introduites par les copropriétaires opposants ou défaillants, dans un délai de deux mois à compter de la notification desdites décisions qui leur est faite à la diligence du syndic, dans un délai de deux mois à compter de la tenue de l'assemblée générale. Sauf en cas d'urgence, l'exécution par le syndic des travaux décidés par l'assemblée générale en application des articles 25 et 26 est suspendue jusqu'à l'expiration du délai mentionné à la première phrase du présent alinéa ».

Il vous est conseillé de conserver tous vos procès-verbaux d'assemblées générales afin de les remettre à l'acheteur, dans l'hypothèse de la vente de votre lot de copropriété.

ADMINISTRATION DE BIENS – SYNDIC DE COPROPRIETES
AGENCE IMMOBILIERE, MANDATAIRE EN VENTE DE FONDS DE COMMERCE
SOCIETE EN NOM COLLECTIF - R.C. ROUBAIX 309.802.221.77.B.52 - SIRET 309.802.221.00015
TVA N° FR11309802221

GRIS

NOIR

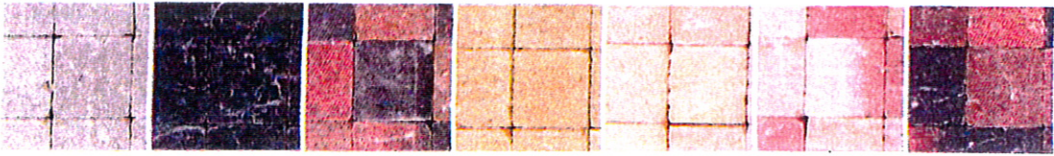
AUTOMNE

SABLE-
JAUNE

SAUMON

ROSE-ROUGE

ROUGE-NOIR



BRUN-JAUNE

BRUN-NOIR

GRIS-NOIR

TEAK

GRIS SOURIS

DOLOMIE-
JAUNE

PIERRE BLEU



Pavage Rosé-rouge en 15*15*6



Pavage Gris noir en 15*15*6



Pavage Gris noir en 15*15*6



Pavage Gris noir en 15*15*6